

# PROCÈS-VERBAL

N° 10/2024

- **ANALYSE** : AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
- Référence : Affichage

Ce jour, vendredi 20 septembre deux mille vingt quatre,

Nous soussigné **Isabelle NEDELEC**, *Brigadier Chef principal de Police Municipale, Agent de Police Judiciaire-Adjoint*,

En résidence à LANNION, dûment assermenté et agréé par M. le Procureur de la République et Monsieur le Préfet à SAINT-BRIEUC,

*Agissant, en vertu des ordres reçus et porteur de notre uniforme ainsi que des insignes apparents de notre qualité.*

*Vu les articles 21.2°, 21-2 & 429 du Code de Procédure Pénale,*

*Vu l'article L.511-1 du Code de la Sécurité Intérieure,*

*Vu les articles L.2212-2 et L.2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'Arrêté de non opposition avec prescriptions à une déclaration préalable*

*Vu les directives reçues de Monsieur le Maire de Lannion,*

*Rapportons les opérations suivantes :*

## PRÉAMBULE

Ce jour vendredi 20 septembre , nous sommes requis par Les Services Techniques de la Mairie de Lannion, afin de constater l'affichage de panneaux concernant le plan de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine sur la commune de LANNION.

## CONSTATATIONS

Arrivés sur place, nous constatons l'affichage de panneaux :

- LTC au niveau de l'accueil du public,
- En Mairie (affiche papier dans la vitrine),
- Couvent Sainte-Anne (devant la médiathèque),
- Gare SNCF (sur le parvis à côté de la gare, sur le poteau cédez le passage à côté du bar tabac),
- Parking de Gunzburg (à proximité du passage pour piétons),

- Quai de la Corderie (au niveau du passage piétons pour continuer vers le chemin du Hallage),
- Brélévenez (en face de l'école),
- Ursulines (côté Chapelle),
- Place du Marchallac'h ( à l'angle de la place du Marchallac'h et de la rue Jeanne d'Arc),
- Carrefour Saint-Nicolas (Rue de saint-Nicolas, rue de la Bienfaisance, rue Saint-Elivet, rue de Park Nevez),
- Haute Rive (angle de la rue de la Haute-Rive : sur le poteau indiquant le parking Viveiro),
- Abattoir (rue Georges Pompidou devant l'abattoir : sur le poteau indiquant le passage piétons et le dos d'âne).

Les affichages de ces avis d'enquête sont consultables par les administrés . Ces affichages n'amènent aucune observation de notre part.

En complément de nos constatations nous procédons à des prises de vues photographiques de l'état des lieux.

### CLÔTURE

Procès-verbal transmis à titre de compte-rendu à Monsieur le Maire de Lannion  
Fait et clos à Lannion, le 20 septembre à 15 heures 00'.

Le Brigadier Chef Principal de Police Municipale

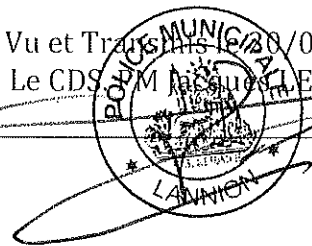
Isabelle NEDELEC



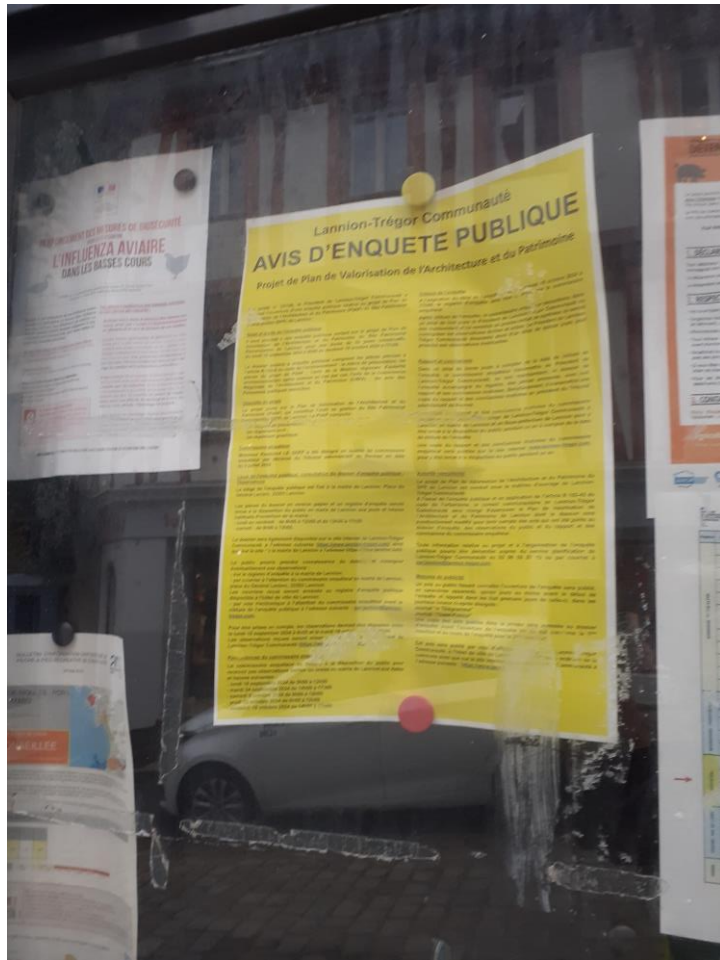
#### DESTINATAIRES :

- (2) M. le Maire à LANNION
- (1) Archives PM

Vu et Traité le 20/09/2024  
Le CDS PM  LE GOUX



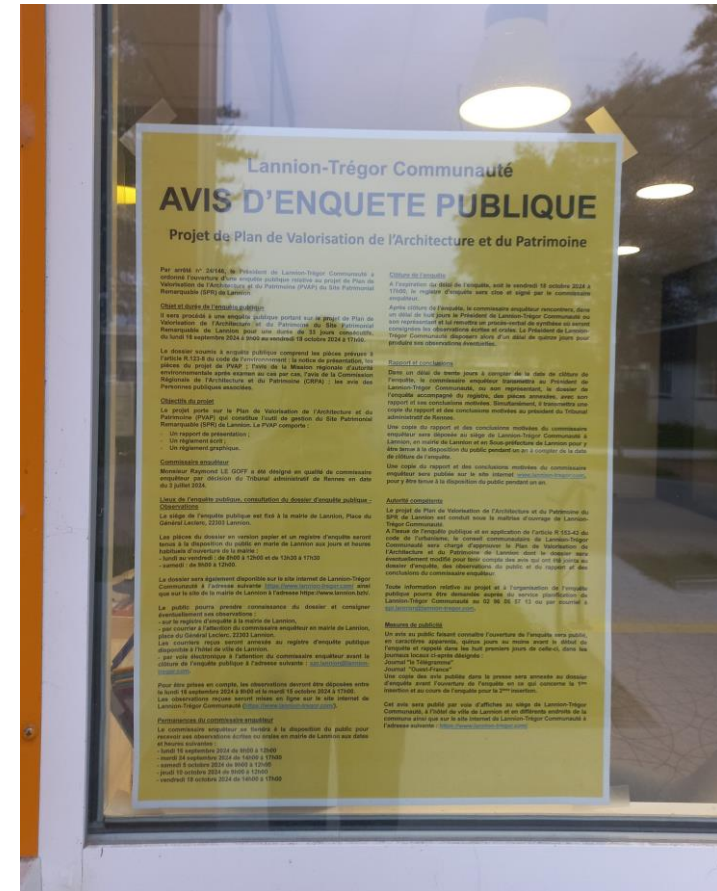
# 1 - Mairie



2<sup>ème</sup> vitrine pignon gauche de l'Hôtel de Ville

Enquête publique PVAP – Panneaux d'affichage installés

# 2 – LTC



Accueil public (bâtiment A)



### 3 – Couvent Saint-Anne



*Devant la médiathèque*

### 4 - Gare



*Sur le parvis à côté de la gare*

## 5 – Parking Gunzburg



## 6 – Quai de la Corderie



*Au niveau du passage piéton pour continuer vers le chemin de Halage*

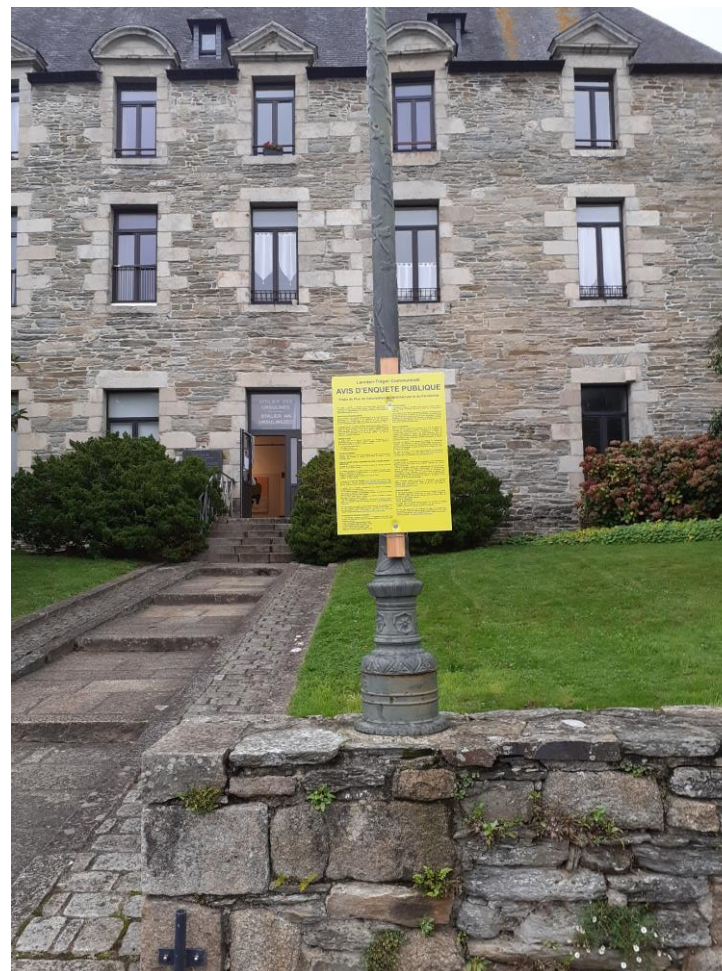


## 7 - Brélévenez



*En face de Brélévenez et de l'école*

## 8 - Ursulines



*Côté Chapelle des Ursulines*



## 9 – Place du Marchallac'h



*A l'angle de la place du Marchallac'h et de la rue Jeanne d'Arc*

## 10 – Carrefour Saint-Nicolas



*Rue de Saint-Nicolas*

## 11 – Haute-Rive



*A l'angle de la rue Paul Péral et de la rue de la Haute-Rive*

## 12 - Abattoir



*Rue George Pompidou devant l'abattoir : sur le poteau indiquant le passage piéton et le dos d'âne*